

ENSEIGNEMENT EN IMMERSION EN NEERLANDAIS



SEPTEMBRE 2014 :
cycle complet

- 1^{ère} année secondaire
- 2^{ème} année secondaire
- 3^{ème} année secondaire
- 4^{ème} année secondaire
- 5^{ème} année secondaire
- 6^{ème} année secondaire



CENTRE EDUCATIF
SAINT-PIERRE

L'immersion consiste à

- DISPENSER CERTAINES DISCIPLINES EN NEERLANDAIS

- L'**objectif** est d'amener les élèves à

développer à la fois **des compétences linguistiques**

et des **compétences disciplinaires**

identiques aux autres élèves (programmes identiques)

*Matières dispensées en immersion dans notre école au 1^{er} degré**

Étude du milieu 4h

Sciences 3h

Étude par la technologie 1h

Activité complémentaire Néerlandais (atelier de conversation, projets, soutien en néerlandais et cours en immersion selon les besoins,...) 1h

Activité de soutien spécifique 1h

***Total heures en immersion* 10h**

+ cours de néerlandais 4h

Qui donne les cours ?

- Enseignantes néerlandophones :

Mvr DeNijs
Jfr Decock

Sciences

Mvr Heynen
Jfr Notre-Dame
Mvr Coppin

Etude du milieu
Technologie

- Pour le cours de néerlandais :

Mvr Coppin (1R/2R)
Mme Desmoort (1R)
Mme De Clercq (2R)
Mr D'Hont (3R)

Notre immersion linguistique

- **10 heures de cours** dispensées en néerlandais par un Native speaker spécialiste
- **Cours de néerlandais spécifique**: développement des compétences linguistiques, soutien aux disciplines en immersion
- **Contacts avec une classe flamande** (Bree) dès la première année et échange linguistique (en 2^{ème})

Sans pour autant délaissé les autres disciplines et le développement de la langue maternelle !

Pour qui ?

- Pour **tous les élèves** qui ont terminé la 6^{ème} primaire (avec CEB) et qui en ont fait le projet :
aussi bien pour les élèves provenant de l'enseignement primaire « classique »
(immersion tardive car débutée en secondaire)
que pour les élèves issus de l'immersion **précoce** (débutée en maternelle ou en primaire)
- La **cohabitation** ne pose pas de problème majeur et est même **bénéfique** !
- **Cours de néerlandais spécifiques pour chaque niveau (en fonction du nombre)**

Procédure d'inscription en immersion

1. Effectuer une **inscription** en immersion

Cocher la case immersion sur le formulaire unique reçu de l'école primaire si vous êtes intéressés par le projet Inscription à confirmer ou annuler pour le 22/05

2. **S'informer au mieux : élève et parents**

- Séance d'information aujourd'hui

Nous restons à votre disposition au restaurant après votre visite de l'école.

- **11 mai 2014** : Portes ouvertes / Stand immersion professeurs, cours, travaux d'élèves, projets, échanges, ...
- **22 mai 2014 (18h00)** : information complète sur l'immersion

Procédure d'inscription en immersion (suite)

3. Se faire conseiller au mieux

par enseignants de 6ème primaire via questionnaire (sauf im. précoce)

- avis consultatif expert afin d'orienter au mieux l'élève
- le choix définitif revient à l'élève et à ses parents.

Questionnaire à nous faire parvenir au plus tôt

Possibilité d'une entrevue avec un membre de la direction ou de l'équipe Immersion pour sur base du questionnaire

5 critères importants

Intérêt pour l'apprentissage d'une langue	B	S	I
Maîtrise de la langue maternelle	B	S	I
Persévérance et attitude face à une difficulté	B	S	I
Attitude face au travail scolaire	B	S	I
Concentration	B	S	I

Procédure d'inscription en immersion (fin)

4. Confirmer ou annuler son inscription

Jeudi 22 mai 2014 - 18h00

Info complète et détaillée sur l'enseignement en immersion dans
notre école

Rencontre avec enseignants et direction

Confirmation définitive du choix « immersion »

Prochains rendez-vous:

Dimanche 11 mai : Fêtes de l'école

Jeudi 22 mai 2014 (18h):

information complète sur l'immersion

Vous pouvez également :

Contactez la direction ou un membre de l'équipe immersion de notre école pour une entrevue;

Visitez le site de l'école www.cespleuze.be (Wat nieuws ?)



CENTRE EDUCATIF
SAINT-PIERRE

Immersion précoce
également possible dans
notre établissement
dès la 3^{ème} maternelle

Matières dispensées en immersion dans notre école au 2^{ème} degré

Enseignement de transition :

Latin Lg/Sciences Lg / Sc. éco lg / Sc. Soc. Lg / Bio

<i>Histoire</i>	<i>2h</i>
<i>Géographie</i>	<i>2h</i>
<i>Sciences*</i>	<i>3h*</i>
<i>Option sciences-langues : 2 heures supplémentaires en français (chimie)</i>	
<i>Projet (activités, préparation de projets en néerlandais, ...)</i>	<i>1h</i>
<i>Total heures en immersion</i>	<i>8h</i>
<i>+ cours de néerlandais</i>	<i>4h</i>

Matières dispensées en immersion dans notre école au 3^{ème} degré

Enseignement de transition :
combinaison d'options + imm.* :

Latin / Mathématiques / Sciences / Sc. éco / Bio

Pour autant que la grille horaire ne soit pas dépassée

Histoire 2h

Géographie 2h

Projet (activités en néerlandais, préparation de projets, ...) 1h

Total heures en immersion 5h

+ *cours de néerlandais* 4h

* **excepté** Sciences sociales

Organisation des études et filière immersive

